



District de l'Yonne de Football

10 avenue du 4^{ème} R I – BP 369 – 89006 AUXERRE Cedex

tél. : 03.58.43.00.60

e-mail : plantelme@yonne.fff.fr

COMMISSION SPORTIVE

PV 278 Sp 39

Auxerre le 11 mars 2020

Présents : Mme Chéry-Floch – MM Joseph – Rollin - Trinquesse

Assiste : Mme Lantelme (administrative)

Début de réunion à 16 h 20.

1. Protocole d'avant match

Recommandation de M. Olivier VERAN, Ministre des solidarités et de la santé

Pour faire suite à la recommandation de M. Olivier VERAN, Ministre des solidarités et de la santé « d'éviter la poignée de main », la FFF a modifié le déroulement du protocole d'avant-match pour l'ensemble des compétitions nationales.

Les joueurs et les acteurs du jeu sont donc invités à ne plus se serrer la main après la présentation des équipes.

Nous vous invitons à procéder à la même modification de protocole pour les compétitions que vous organisez.

2. Forfaits

Match 52301.1 du 08.03.20 Sens Jeunesse – Chemilly Coupe Yonne seniors

La commission, vu le courriel du club de Chemilly en date du 6 mars 2020,

- donne match perdu par forfait déclaré à l'équipe de Chemilly au bénéfice de l'équipe de Sens Jeunesse,
- score : Sens Jeunesse = 3 buts / Chemilly = 0 but,
- dit l'équipe de Sens Jeunesse qualifiée pour le prochain tour,
- amende 45 € au club de Chemilly (forfait déclaré).

Match 52324.2 du 10.03.20 Charny/Bléneau – Monéteau Départemental futsal

La commission, vu les différents courriels du club de Monéteau,

- donne match perdu par forfait déclaré à l'équipe de Monéteau au bénéfice de l'équipe de Charny/Bléneau,
- score : Charny/Bléneau = 3 buts, 3 pts – Monéteau = 0 but, - 1 pt,
- amende 30 € au club de Monéteau (forfait déclaré).

Match 52943.1 du 07.03.20 Sens FC – Avallon FCO U15 féminin

La commission, vu le courriel du club d'Avallon FCO en date du 5 mars 2020,

- donne match perdu par forfait déclaré à l'équipe d'Avallon FCO au bénéfice de l'équipe de Sens FC,

- score : Sens FC = 3 buts, 3 pts / Avallon FCO = 0 but, -1 pt,
- donne match retour à jouer le 16 mai 2020 sur les installations de Sens FC.
- amende 30 € au club d'Avallon FCO (forfait déclaré).

3. Matchs non joués

Match 51338.1 du 08.03.20 St Denis Les Sens 2 – St Sérotin Départemental 4 gr A

La commission, vu les pièces au dossier,

- prend note de la réponse du club de St Denis Les Sens en date du 10 mars 2020,
- attendu que ce match devait se jouer initialement le 15 décembre 2019,
- attendu que ce match a été remis 2 fois : le 23 février et le 8 mars 2020,
- en application de l'article 11 – alinéa 5 – terrain impraticable : « 5.,
- attendu que le club de St Denis Les Sens ne propose pas de terrain de repli,
- attendu que le club de St Sérotin a obtenu l'accord écrit de la mairie de Pont Sur Yonne pour l'utilisation du terrain stabilisé,
- inverse la rencontre et donne ce match à jouer **le 15 mars 2020 à 14 h 30 sur le terrain stabilisé de Pont Sur Yonne** sous la responsabilité du club de St Sérotin,
- confirme que le match retour du 7 juin 2020 se déroulera sur les installations du club de St Sérotin.

Match 51975.2 du 08.03.20 Ravières/Semur.Epoisses – Auxerre Stade 3 Départemental 1 féminin à 8

La commission, vu l'arrêté municipal de la mairie de Ravières en date du 6 mars 2020,

- donne ce match à jouer le 22 mars 2020.

Match 51977.2 du 08.03.20 St Denis Les Sens – St Georges Départemental 1 féminin à 8

La commission, vu l'arrêté municipal de la mairie de St Denis Les Sens en date du 5 mars 2020,

- donne ce match à jouer le 8 mai 2020, date impérative.

Match 51974.2 du 08.03.20 Serein AS/Varennes – Malay Le GD/Charmoy Départemental 1 féminin à 8

La commission, vu l'arrêté municipal de la mairie de Pontigny en date du 6 mars 2020,

- donne ce match à jouer le 8 mai 2020, date impérative.

Match 52851.1 du 07.03.20 St Fargeau – Toucy/Diges.Pourrain U13 Départemental 3 gr C

Demande de report de match du club de St Fargeau en date du 4 mars 2020.

La commission, vu l'accord écrit des deux clubs, donne ce match à jouer le 18 avril 2020, 1^{ère} date de libre.

4. Changements dates, horaires, terrains

Match 50411.1 du 12.04.20 St Denis Les Sens – Sens Jeunesse Départemental 2 gr A

La commission, suite à la qualification de l'équipe de Sens Jeunesse en Coupe de l'Yonne le 12 avril 2020,

- reporte la rencontre et donne ce match à jouer le 1^{er} mai 2020, date impérative.

Match 50112.2 du 10.05.20 Cerisiers 2 – Gron Véron Départemental 2 gr A

Courriel du club de Gron Véron en date du 26 février 2020 et demande de report de match du club de Cerisiers en date du 05.03.20.

La commission, vu l'accord écrit des deux clubs, donne ce match à jouer le 8 mai 2020.

Match 50422.2 du 15.03.20 UF Tonnerrois – Varennes 2 Départemental 2 gr B

Courriel du club de l'UF Tonnerrois en date du 10 mars 2020 : demande de changement de terrain.

La commission donne ce match à jouer le 15 mars 2020 sur les installations de Chassignelles.

Match 51741.1 du 14.03.20 Avallon FCO – St Clément Onze U18 Départemental 1

Courriel du club d'Avallon FCO en date du 10 mars 2020 : demande de changement d'horaire.

La commission, vu la programmation des matchs sur les installations d'Avallon pour la date du 14 mars 2020,

- donne ce match à jouer le **14 mars 2020 à 18 h 00** sur le terrain synthétique du stade L. Laurent d'Avallon.

Match 52416.1 du 14.03.20 Vergigny – Fontaine La Gaillarde U18 Départemental 2 gr A

Demande de report de match du club de Vergigny en date du 27 février 2020.

La commission, vu l'accord écrit des deux clubs, donne ce match à jouer le 18 avril 2020, 1^{ère} date de libre.

Mr Rollin n'a pris part ni à l'étude, ni à la délibération et ni à la décision de ce dossier.

Match 52445.1 du 14.03.20 St Fargeau – Toucy/Diges.Pourrain U18 Départemental 2 gr B

Demande de changement d'horaire du club de Toucy en date du 10 mars 2020.

La commission, vu l'accord écrit des deux clubs, donne ce match à jouer le 14 mars 2020 à 14 h 30.

Match 52446.1 du 21.03.20 Toucy/Diges.Pourrain – St Georges U18 Départemental 2 gr B

Demande de changement d'horaire et de terrain du club de Toucy en date du 9 mars 2020.

La commission, sans l'accord écrit du club adverse, maintient ce match à son horaire initial mais donne ce match à jouer sur le terrain de Saints En Puisaye.

Match 52355.1 du 11.04.20 Gron.Véron – Avallon FCO Coupe Yonne U15

La commission, vu les pièces au dossier, le calendrier inter-secteurs U15,

- attendu que les 2 équipes jouent à la date du 11 avril 2020 en inter-secteurs U15,
- donne ce match à jouer le **mercredi 8 avril 2020 à 17 h 00** sur les installations de Véron.

Match 52512.1 du 11.03.20 St Denis Les Sens – St Clément Onze U15 Départemental 2 gr A

Courriel du club de St Denis Les Sens en date du 01.03.20 : demande de changement de date.

La commission, vu l'accord écrit des deux clubs, donne ce match à jouer le mercredi 18 mars 2020 à 16 h 00.

Match 52571.1 du 14.03.20 Chablis/E.C.N. – Monéteau/Venoy U15 Départemental 2 gr C

Demande de report de match du club de Monéteau en date du 4 mars 2020.

La commission, vu l'accord écrit des deux clubs, donne ce match à jouer le 25 mars à 14 h 30.
Amende 15 € au club de Monéteau (report de match hors délai).

Match 52904.1 du 14.03.20 Héry – Auxerre AJ 2 U13 Départemental 1

Demande de report de match du club d'Héry en date du 10 mars 2020.

La commission, vu l'accord écrit des deux clubs, donne ce match à jouer le mercredi 18 mars 2020 à 16 h 00.

Match 52691.1 du 14.03.20 Auxerre Sp Citoyens – Champs Sur Yonne U13 Départemental 2 gr D

Demande de report de match du club de Champs Sur Yonne en date du 10 mars 2020.

La commission, vu l'accord écrit des deux clubs, donne ce match à jouer le mercredi 18 mars 2020 à 14 h 30.

5. Feuille de match manquante

Match 52867.1 du 15.02.20 Auxerre Stade 3 – Coulanges.Vineuse/St Bris U13 Départemental 2 gr D

La commission, en application de l'article 10.1 – annuaire district – la feuille de match – dispositions particulières au district – en cas de retard d'envoi,

- attendu que le club d'Auxerre Stade n'a pas donné de réponse suite à la non réception de la feuille de match demandée,
- attendu que le club d'Auxerre Stade n'a pas envoyé de courriel indiquant le motif du non déroulement de la rencontre,
- donne match perdu par pénalité à l'équipe d'Auxerre Stade 3 au bénéfice de l'équipe de Coulanges La Vineuse/St Bris,
- score : Auxerre Stade 3 = 0 but, - 1 pt / Coulanges.Vineuse/St Bris = 3 buts, 3 pts,
- amende 35 € au club d'Auxerre Stade pour non envoi de document demandé.

6. Coupe Yonne seniors

La commission procède au tirage des 8èmes de finale de la Coupe de l'Yonne Seniors.

Matches à jouer le 12 avril 2020.

- Toucy – Varennes
- Sens Jeunesse – Sens Franco Portugais
- UF Tonnerrois – Quarré St Germain
- St Georges – Joigny
- Mt St Sulpice – Aillant Sur Tholon
- Vq match St Valérien EESV-Sens Eveil contre Pont Sur Yonne
- St Denis Les Sens – Coulanges La Vineuse
- Auxerre Sp Citoyens contre vq match Chevannes 2-Gurgy

Possibilité de jouer les rencontres de coupes seniors, soit le samedi ou le lundi (férié), après accord écrit des deux clubs à faire parvenir au secrétariat du district, 13 jours avant la date du match, en utilisant soit via footclub, soit l'imprimé officiel de demande de report de match.

7. Questions diverses

Match 51338.1 du 15.03.20 St Sérotin – St Denis Les Sens 2 Départemental 4 gr A

Courriel du club de St Sérotin en date du 10 mars 2020 : demande d'arbitre.

La commission a transmis cette demande à la C.D.A.

Match 52743.1 du 14.03.20 Courson – Auxerre Sp Citoyens U18 Départemental 1

Courriel du club de Courson en date du 9 mars 2020 : demande d'arbitre.

La commission a transmis cette demande à la C.D.A.

8. Désignation de délégué

La commission prend note de la désignation de délégué officiel du district pour le match suivant :

Journée du 14 mars 2020

- U18 D1 52743.1 Courson – Auxerre Sp Citoyens : Mr Ménard José

9. Match amical

La commission enregistre le match amical ci-dessous. Elle rappelle aux clubs leurs responsabilités par rapport à l'assurance et à la participation des joueurs.

- Cheny : match amical le 8 mars 2020

Ces matchs amicaux ne devront pas compromettre le bon déroulement des compétitions officielles qui sont prioritaires.

10. Prochaines réunions

- Mercredi 18 mars 2020
- Mercredi 25 mars 2020

Fin de réunion à 17 h 30.

« Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la commission départementale d'appel dans les conditions de formes et de délais prévus aux articles 188 et 190 des R.G. et de l'article 23 du règlement championnat seniors. »

Le Président de Commission
Jean-Louis Trinquesse

Le secrétaire de séance
Pascal Rollin